

CDI

Bilan 2011-2012

Projet 2012-2013

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	2
-----------------------	---

BILAN

1. Les prêts en 2011-2012	3
1.1 Répartition sur l'année.....	3
1.2 Évolution des prêts (1997-2012)	4
1.3 Nature des emprunts par classes.....	4
2 Les achats	6
2.1 - Évolution du fonds depuis 2001	6
2.2 Évolution des achats et répartition selon les domaines	6
2.3 Évolution de la répartition selon les disciplines.....	8
3 Le budget en ressources documentaires	10
3.1 Le coût des outils documentaires.....	10
4 La formation des élèves.....	12
4.1 - La formation des secondes : organisation & contenu.....	12
4.2 - L'accueil des classes au CDI.....	13
4.3 Par niveau.....	13
4.3.1 Nombre d'heures / classe	13
4.3.2 Classes accueillies par disciplines	15

PROJET

1 Objectifs	16
2 Moyens	17
2.1 Moyens matériels :	17
2.2 Moyens humains :	17

SYNTHÈSE

Voici comme chaque année, les statistiques qui ont pour objectif de mettre en lumière :

→ L'activité de gestion : recherche (veille documentaire), choix et mise à disposition des ressources.

→ L'activité pédagogique des professeurs documentalistes : la formation des secondes, l'encadrement des TPE et la collaboration avec les collègues de disciplines par l'accueil des classes, qui doit permettre d'étendre une formation info-documentaire à tous les élèves avec une pratique réitérée en seconde et en première, et plus rarement en terminale.

C'est sur dernier point que les données chiffrées que nous proposons sont les plus éloquentes et les plus inquiétantes : la mise en place depuis 2 ans de la Réforme du lycée a fait disparaître le travail pédagogique, élaboré au fil des ans, de collaboration avec les professeurs qui avait abouti à un cursus d'apprentissage efficace de la seconde (ECJS) à la première (TPE). (voir graphiques p.13)

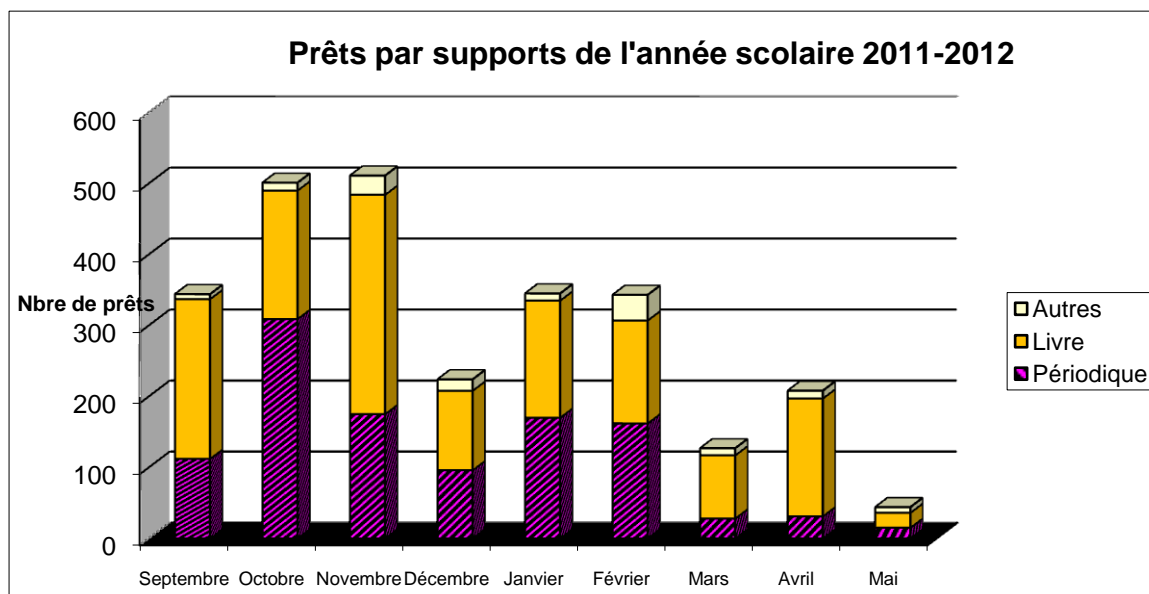
Or les nouveaux dispositifs pédagogiques, notamment l'aide personnalisée, du fait de son caractère organisationnel très contraignant et complexe , associé nous semble-t-il, à un manque, au niveau de l'établissement, d'un lieu d'échange et de construction de pratiques pédagogiques, ne nous ont pas permis de trouver matière à nous insérer en fonction de notre spécialité (les apprentissages info-documentaires) pour reconstruire un nouveau dispositif pédagogique de formation pertinent à l'information-documentation¹. (voir « Projet », p.16)

Présenté initialement en Conseil d'administration, ce bilan est conçu plus comme un **outil de communication** pour la communauté éducative, que comme un rapport strictement administratif.

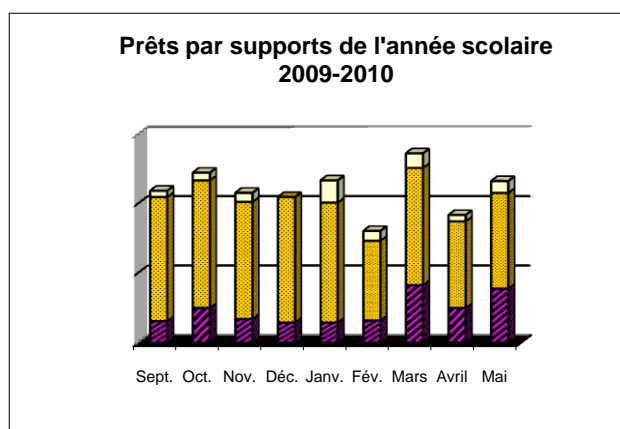
¹ Pour que cette formation soit efficace, elle doit s'appuyer sur des contenus disciplinaires et donc sur une collaboration pédagogique étroite entre le professeur documentaliste et le professeur de discipline.

1. Les prêts en 2011-2012

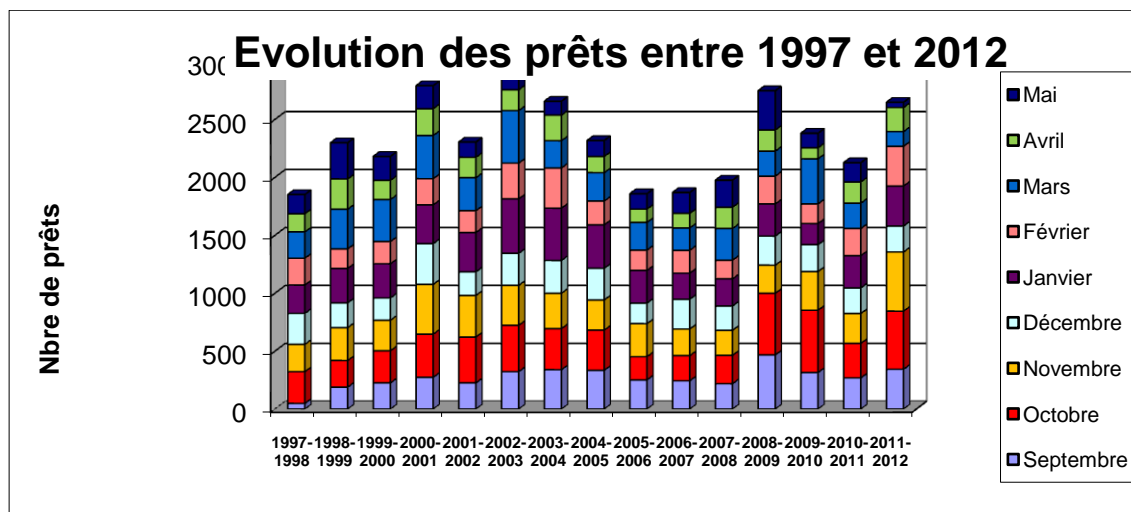
1.1 Répartition sur l'année



On observe très nettement, l'incidence des travaux de classe sur le volume des emprunts (TPE en octobre notamment). Les prêts étaient beaucoup mieux répartis dans l'année lorsque l'accueil des classes en ECJS avait lieu : voir graphique ci-contre (l'ECJS prenant la suite dans le temps des TPE)



1.2 Evolution des prêts (1997²-2012)



On note des évolutions qu'il n'est pas toujours aisé d'analyser. Une baisse est-elle conjoncturelle ou est-ce une évolution durable ? Malgré tout, nous avons pu expliquer la baisse notable des prêts au premier trimestre de l'année dernière (grèves, intempéries, dégât des eaux) ce que confirme la remontée de cette année. Bien sûr le tout petit chiffre du mois de mai s'explique par la fermeture du CDI pour les travaux de réfection du sol, qu'heureusement, nous avons réussi à négocier pour la fin de l'année !

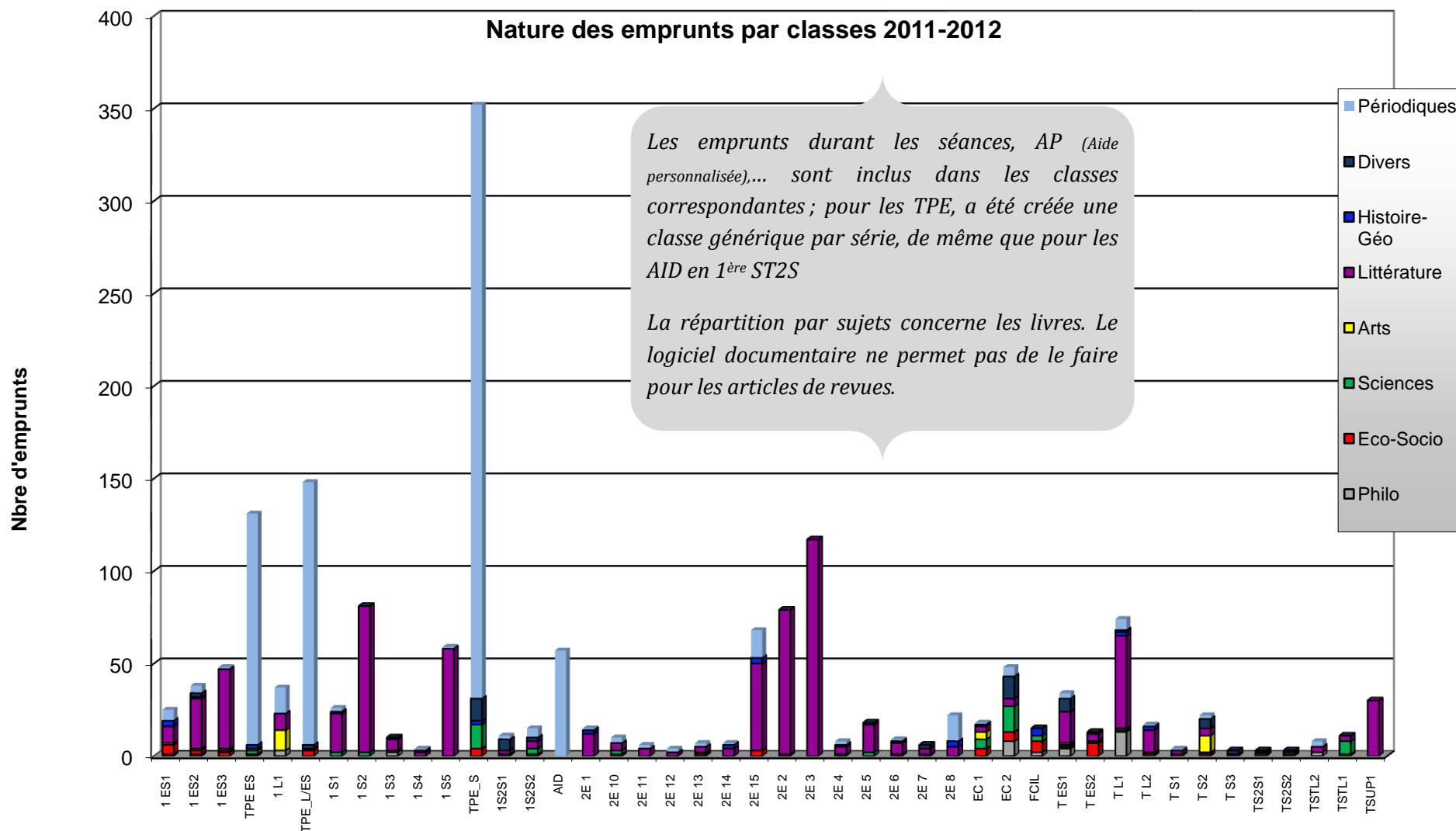
1.3 Nature des emprunts par classes

- Le graphique des emprunts par classes, page suivante, montre une grande hétérogénéité : pas d'emprunt dans certaines classes ; gros score dans d'autres... Cela dépend des filières et des choix pédagogiques des enseignants, certains préférant le travail de recherche en salle informatique sur internet. Il faut cependant relativiser ces écarts, ce graphique reposant sur de petites séries.
- On remarquera la quantité très importante de documents utilisés lors des TPE et des AID³. A noter le prêt important de revues qui sont la ressource la mieux adaptée pour un travail documentaire au CDI.
- Nouveauté : cette année, les professeurs de lettres ont acheté des séries d'ouvrages (théâtre, poésie...) qui sont prêtés à la classe entière, en seconde et première.

² Notre logiciel documentaire ne nous permet de remonter aussi loin que pour les prêts. Les autres statistiques remontent à 2001 ou 2004 pour les fonctionnalités les plus récentes.

³ Activités Inter Disciplinaires

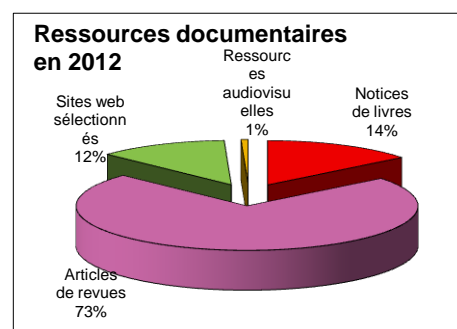
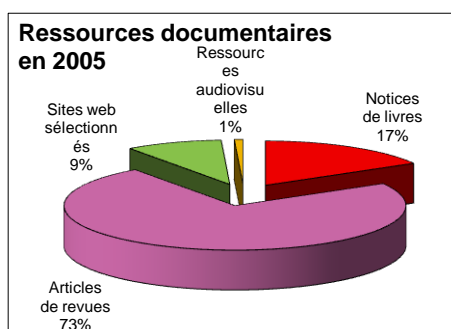
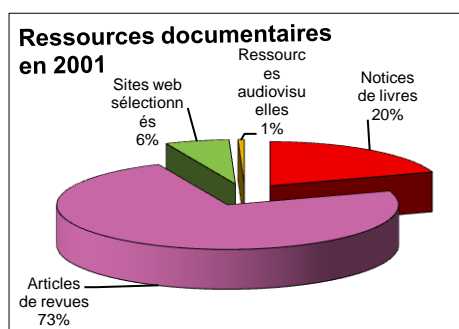
BILAN 2011-2012 & PROJET CDI 2012-2013



2 Les achats

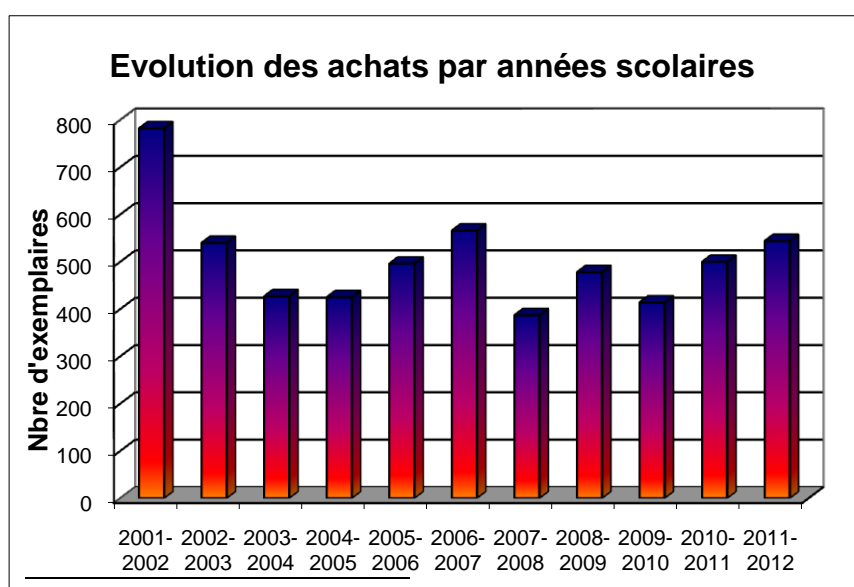
2.1 - Evolution du fonds depuis 2001

En 10 ans, le fonds a évolué sans révolution. La part des revues est assez stable ; c'est l'essentiel de notre fonds documentaire, répondant bien aux besoins des travaux de groupe (TPE, AP⁴, Littérature et société ? AID...) comme le montre le graphique page précédente.



Néanmoins, Il est nécessaire de s'adapter aux nouveaux besoins en proposant des ressources web validées (service du CRDP⁵ de Poitiers) dont la part progresse tandis que celle des livres diminue. Mais tout cela reste contrôlé : le nombre de livres augmente même, ce sont les autres supports qui progressent plus vite !

2.2 Evolution des achats et répartition selon les domaines ⁶



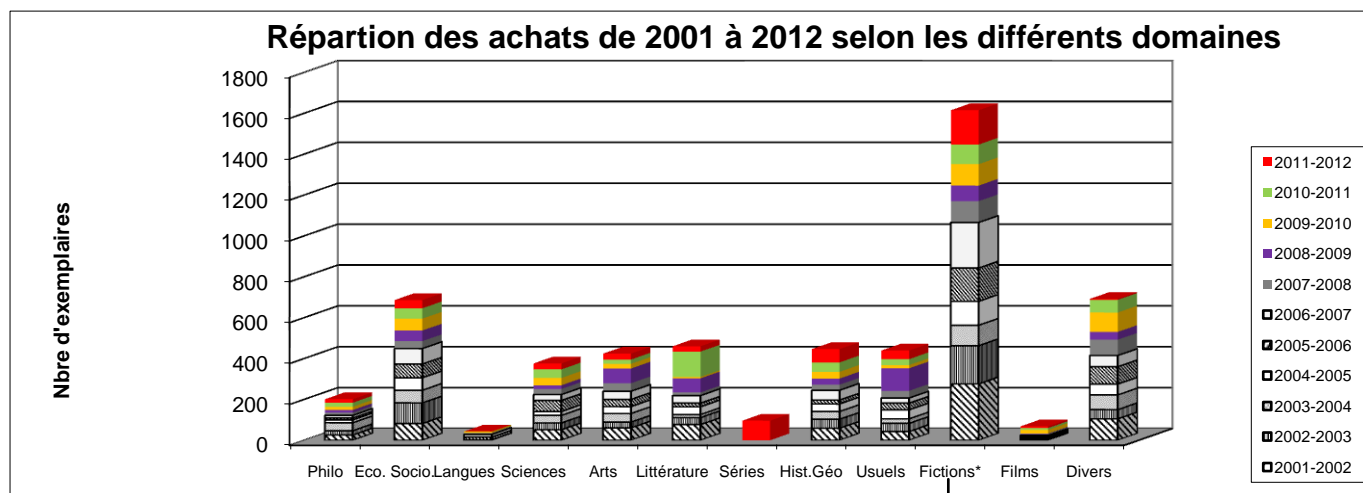
Les achats se révèlent assez stables (le pic de 2001 correspond à une dotation spéciale TPE, la remontée de cette année s'explique par l'achat de séries en français...). Ce graphique nous sert de tableau de bord : lorsque nous observons un

⁴ Aide personnalisée

⁵ Centre régional de Documentation pédagogique

⁶ En nombre de documents

fléchissement, nous nous interrogeons avec les collègues pour procéder à



*Fictions : rassemblent les romans, les BD, les pièces de théâtre, les recueils de poésie...

une mise à jour en continu⁷ ; c'est là que la notion de **Politique documentaire d'Établissement** devrait prendre tout son sens : évaluer tous ensemble les besoins des élèves en ressources mais aussi les besoins de formation à l'accès à ces ressources et à leur appropriation. Nous aimerions bien qu'une instance au niveau de l'établissement, permette ce travail de concertation avec tous les professeurs de toutes les disciplines.

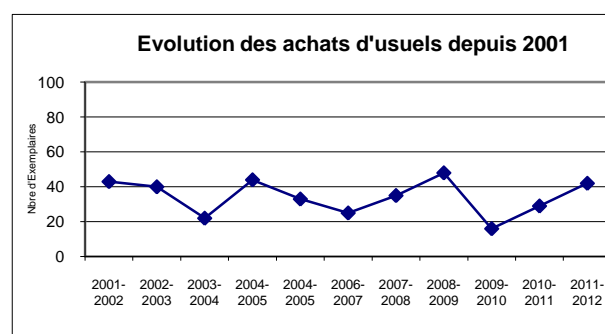
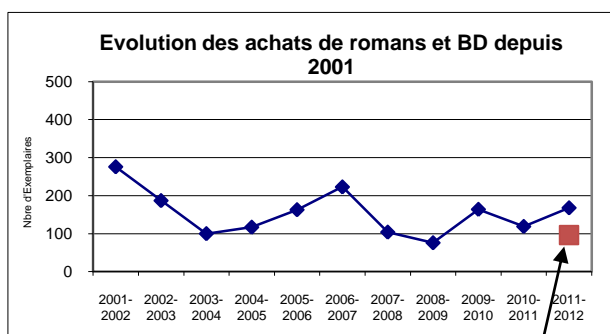
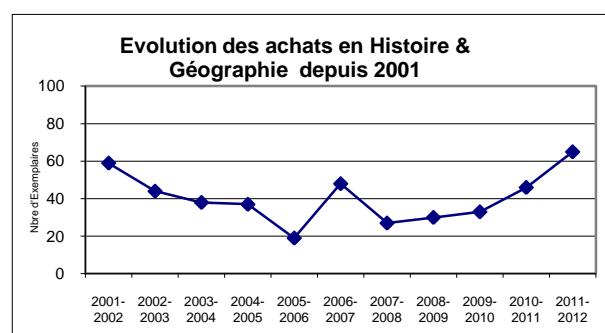
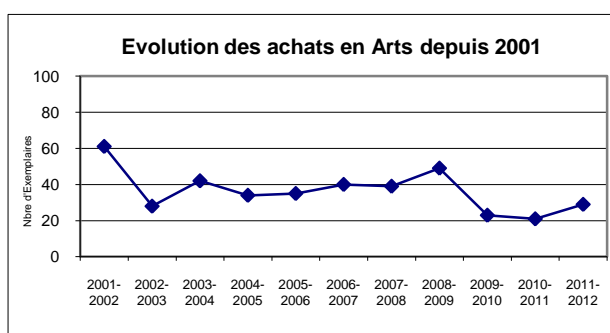
⁷ Nous devons procéder chaque fin d'année à un inventaire : éliminer des rayons ce qui est obsolète et programmer des achats de remplacement. Les règles de désherbage (terme technique pour cette opération) sont très strictes en bibliothéconomie. L'étendue de notre fonds ne nous permet pas de réaliser un inventaire exhaustif chaque année (celui-ci ne pouvant se faire qu'après l'arrêt des prêts en fin d'année). Nous procédons par domaine, ce qui explique que suite à l'inventaire, le volume d'achat dans ce domaine est plus important. Un inventaire très partiel a été réalisé cette année puisque nous avons dû déménager et nettoyer le CDI. Cela a été fait pour les romans : des achats sont d'ors et déjà programmés pour la rentrée.

2.3 Evolution de la répartition selon les disciplines⁸

Ces graphiques servent de « tableau de bord » pour la conduite d'une politique d'acquisition concertée avec les collègues de disciplines .

Les domaines où les achats progressent

Nous avons observé l'an dernier une baisse des achats en art, que nous avons palliée, vu de nouveaux besoins dans les disciplines non artistiques (Littérature et société...). En histoire-géographie, les collègues sont très vigilants à suivre l'offre éditoriale en fonction de l'évolution des programmes. Pour les fictions, nous avons rajouté la spécificité de l'année : l'achat de séries... Quant aux usuels, c'est un complément indispensable aux recherches pratiquées avec les autres

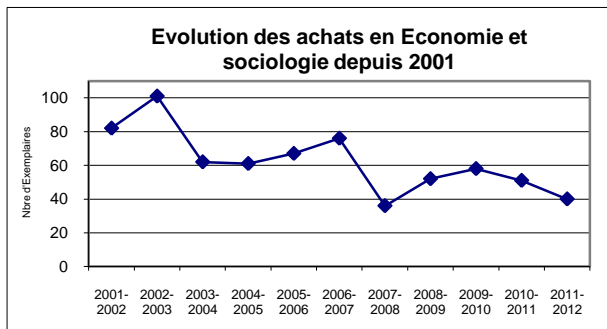


Achat de séries

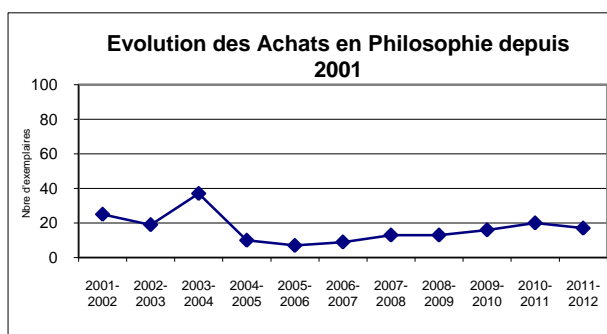
outils (BCDI...). L'usage d'internet et l'accès à une information non hiérarchisée et souvent très parcellaire impose de proposer des ouvrages qui aident à la structuration des savoirs. Mais nous sommes dépendants de l'offre éditoriale qui tend à s'appauvrir : nous avons dû désherber 2 encyclopédies (2 fois 15 volumes) qu'aucune encyclopédie papier ne viendra remplacer. C'est la raison pour laquelle, nous avons demandé l'abonnement du lycée à l'Encyclopédie universalis en ligne, ce qui a été effectif en mai 2011. Reste à en évaluer l'utilisation, car son accès n'est pas facilité (code à mémoriser) vu l'absence d'Environnement numérique de travail dans le Lycée.

⁸ Il s'agit des achats de ressources en terme de contenu de documents, que l'achat soit effectué sur le budget du CDI ou celui des disciplines correspondantes. Par exemple, le CDI achète des livres en sciences et en arts plastiques. Par contre, l'abonnement aux revues scientifiques est pris en charge par les disciplines scientifiques.

Les domaines où les achats diminuent ou sont stables

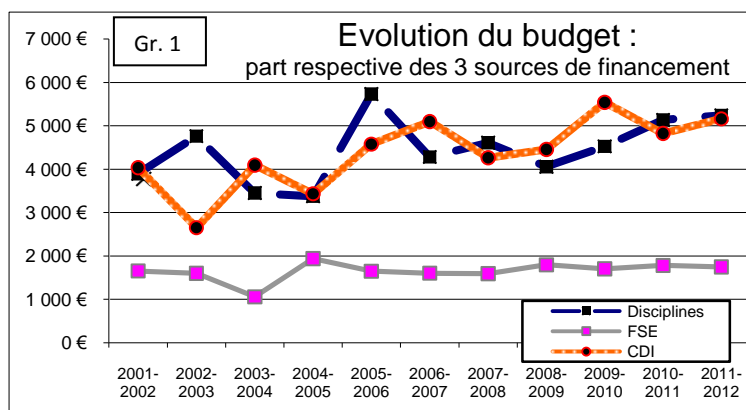


Beaucoup d'achats ces dernières années, ce qui explique ce tassement. A reconsidérer l'année prochaine ?



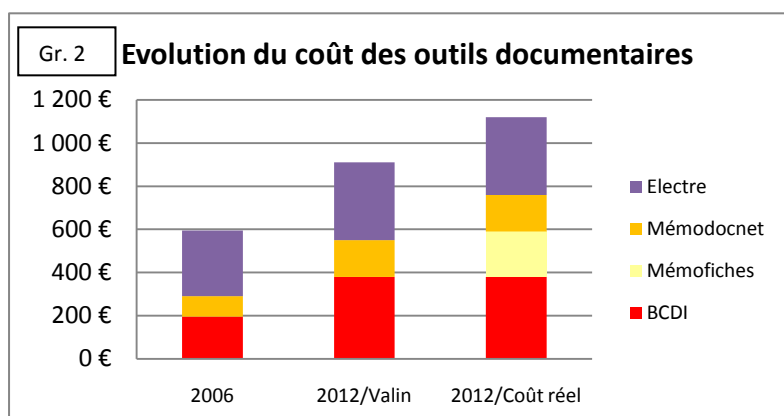
Le fonds en ouvrage de philosophie est depuis longtemps très important, ce qui explique cette grande stabilité.

3 Le budget en ressources documentaires



Pas de modifications notables dans ces chiffres ; le fonds FSE, stable, est consacré aux abonnements plutôt orientés vers la lecture « loisirs ».

3.1 Le coût des outils documentaires



→ Le Lycée proposant de nombreuses revues est abonné au système de « dépouillement » de périodiques (analyse documentaire) proposé par le CRDP de Poitiers (Mémofiches).

→ Pour pouvoir proposer des références fiables de sites internet aux élèves (sur le principe de l'analyse documentaire de sites ou extraits de sites), nous

souscrivons un abonnement à Mémodocnet, 9000 ressources référencées avec mise à jour pluriannuelle

→ A cela s'ajoute MémoElectre, autre produit documentaire proposé par le CRDP qui permet d'alléger la saisie de la partie matérielle des notices des livres, la partie « intellectuelle », c'est à dire résumés et mots-clés restant de notre responsabilité.

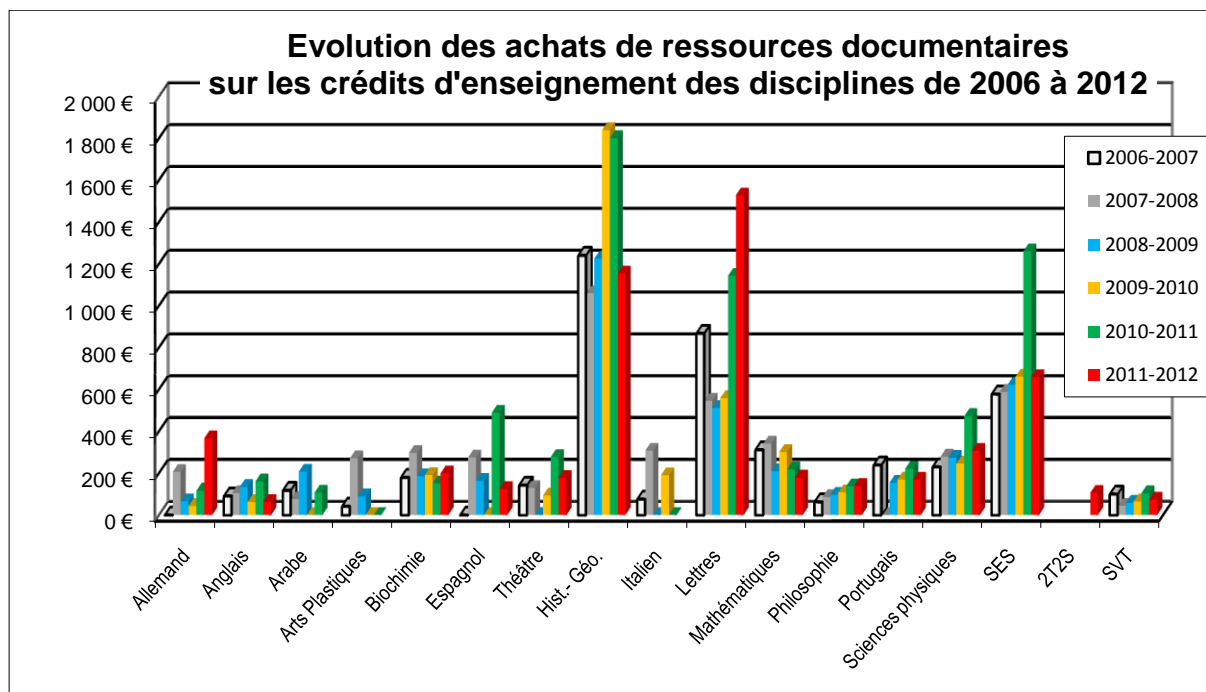
Le graphique 1 intégrait dans les dépenses du CDI les outils documentaires produits par le CRDP⁹ dont le graphique 2 illustre la progression importante des coûts depuis 2001¹⁰. Si notre budget reste stable, la part allouée aux ressources diminuera, d'autant que la gratuité des Mémofiches va disparaître.

→ Le logiciel de gestion de la base de données BCDI s'acquiert désormais sous forme d'abonnement (coût annuel). En fait, il s'agit d'un nouveau produit, appelé e-sidoc, un portail

⁹ L'utilisation de ces outils est, faut-il le rappeler, fortement conseillée par notre hiérarchie. Le réseau des CRDP étant dans une logique commerciale d'autofinancement, le coût des services augmente de façon importante.

¹⁰ La gratuité était totale en 2001. Nous ne conservons la gratuité que pour les Mémofiches, car l'une des documentalistes participe à sa réalisation (en dehors de son service), cela pour la dernière année.

documentaire qui, en plus du moteur de recherche BCDI, offre une présentation des ressources du CDI actualisée en permanence, le tout bien sûr, accessible sur internet.



Ce graphique illustre bien le résultat du travail en collaboration avec les professeurs de disciplines. Les achats par les disciplines visent à mieux adapter le fonds aux nouveaux besoins (nouveaux programmes, nouveaux enseignements). Les disciplines dont le nom n'apparaît pas ne participent pas à l'enrichissement du CDI. Outre l'aspect quantitatif, c'est surtout l'aspect qualitatif qui est en cause : le professeur documentaliste n'est pas toujours le mieux placé pour répondre aux besoins disciplinaires des élèves, même s'il s'efforce de suivre l'évolution des programmes et de l'offre éditoriale.

4 La formation des élèves

4.1 – La formation des secondes : organisation & contenu¹¹

La mise en place de la réforme, avec la suppression de l'heure individualisée et la réduction des créneaux en demi-classes a modifié l'organisation de ces séances. Elles se déroulent sur l'heure d'aide personnalisée, par demi-classes, durant le 1^{er} trimestre (dès la mi-septembre), le professeur conservant l'autre moitié de la classe dans sa salle. Nous collaborions autrefois essentiellement avec les professeurs de français ; maintenant, nous négocions ces heures avec des professeurs de toutes disciplines assurant l'heure d'AP de la classe.

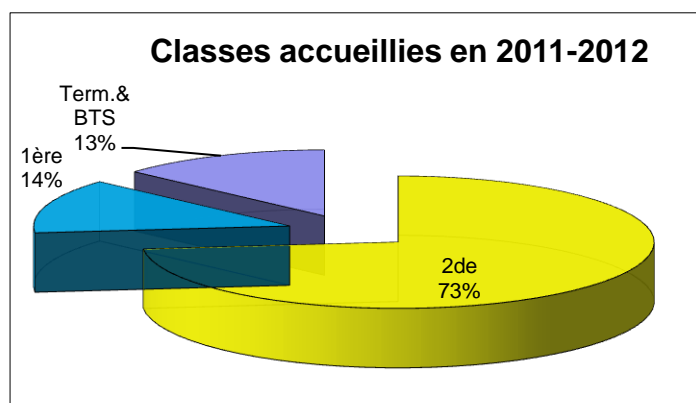
L'objectif général est une remise à niveau et une préparation aux recherches de seconde en Lettres, Littérature et société, AID etc., et à moyen terme aux TPE.

L'objectif opérationnel est :

- ➔ première heure : savoir transformer un sujet de recherche en mots clés efficaces pour une recherche documentaire informatisée.
- ➔ deuxième heure : savoir évaluer la pertinence d'un site internet (décryptage et critères d'évaluation)

¹¹ Il y a 15 classes de seconde : la formation nécessite donc 60 heures de cours que se partagent les deux professeurs documentalistes ; ces séances ont lieu en salle informatique. La présence de l'assistante d'éducation faisant fonction d'aide-documentaliste permet de réduire au minimum la fermeture du CDI durant ces séances.

4.2 – L'accueil des classes au CDI¹²



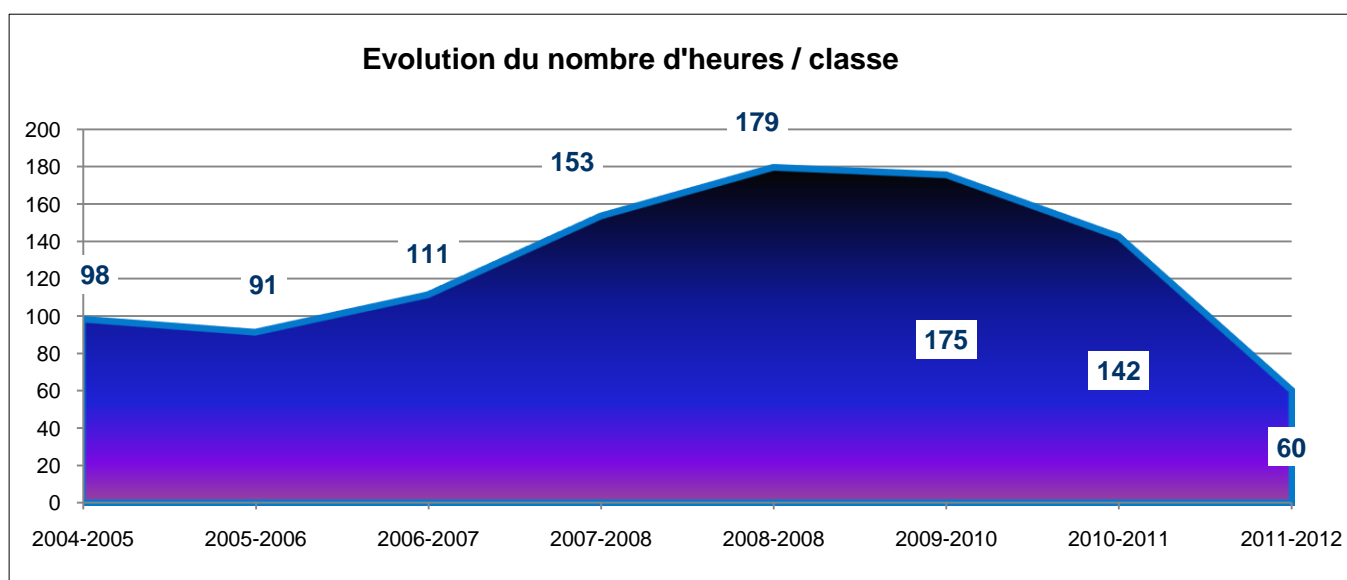
4.3 Par niveau

L'accueil des classes pour un travail documentaire a fortement baissé (voir raisons ci-dessous)

A noter que ne sont pas comptabilisées sur ce schéma les heures de TPE. Figure ici l'accueil des classes effectuant un travail

documentaire au CDI avec leur professeur. En terminale, ce type de travail devient plus rare, ce qui semble poser problème à l'arrivée dans l'enseignement supérieur. C'est pourquoi en 2010-2011, avait été expérimenté un partenariat entre l'Université et les lycées de La Rochelle : des classes de terminales ont effectué une séance de recherche en BU, accompagnées par leur professeur et une documentaliste du lycée et par la bibliothécaire chargée de la formation des étudiants à la BU. Mais ce projet n'a pas pu être reconduit, la BU n'ayant plus les moyens d'offrir cet accueil semble-t-il.

4.3.1 Nombre d'heures / classe



Ce graphique traduit de façon dramatique, l'effondrement du travail pédagogique au CDI, qui les prêts l'attestent, conserve sa fonction d'accueil : la fréquentation demeure

¹² Ne sont comptabilisées ici que l'accueil des classes avec leur professeur, suite à une concertation sur le travail effectué par les élèves. Ne sont pas comptabilisés ici les TPE et les AID.

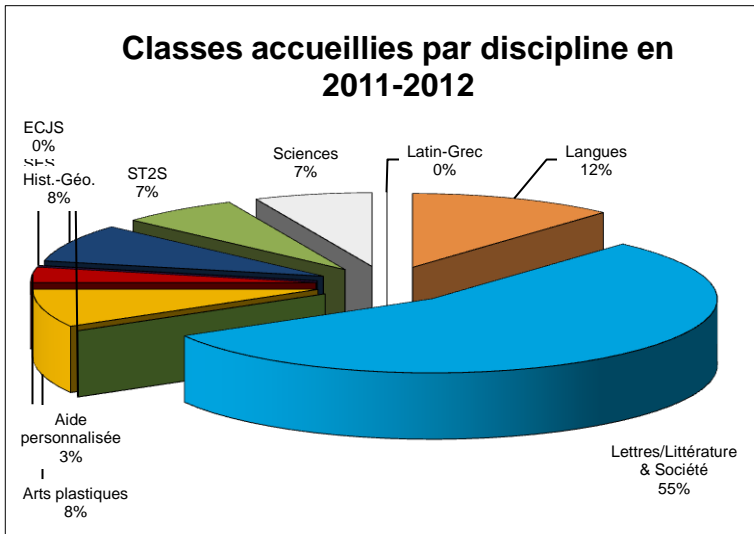
intense. Néanmoins, c'est la fonction pédagogique des professeurs documentalistes qui est ici remise en question : voir page 1.

Certes, l'enseignement de l'ECJS a toujours lieu dans le cadre de la classe, mais le travail info-documentaire (de la recherche à la restitution) élaboré en collaboration professeur documentaliste/professeur d'histoire-géographie, aboutissant à de « mini-TPE » servant d'entraînement à l'épreuve de baccalauréat de 1^{ère} a lui disparu.

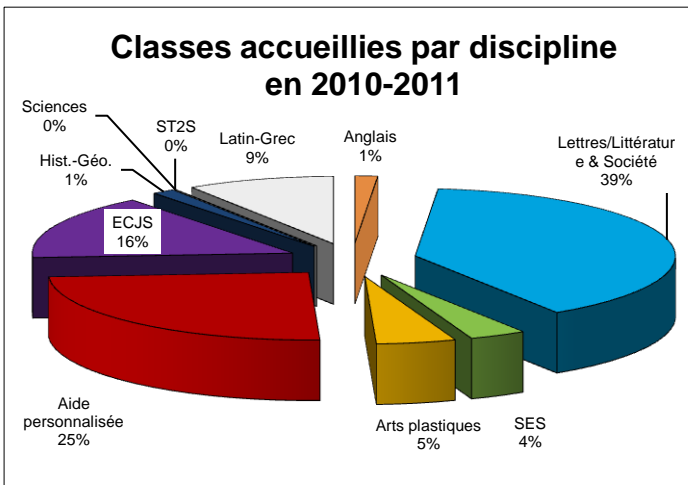
L'aide personnalisée à 35 élèves ne nous permet pas de faire un travail documentaire de qualité :

- -le CDI ne dispose que de 15 ordinateurs, ce qui même dans le cas de binômes, est encore insuffisant,
- Il est impossible de suivre autant d'élèves dans la recherche, la collecte d'information, et surtout le tri et la sélection à partir de supports variés,
- D'autre part, des élèves « envoyés » au CDI, pendant l'A.P. par leur professeur (afin que ce dernier puisse pendant ce temps s'occuper d'élèves à besoin particulier), sans projet documentaire bien défini entre le professeur et le documentaliste, s'avère contre-productif pour les élèves : quelques copiés-copiés sur Wikipedia sans évaluation ne pouvant tenir lieu d'apprentissage documentaire... mais c'est malheureusement ce que les élèves en retiendront...
- Des solutions existent : cela d'ailleurs commence à se faire avec les premières et terminales ST2S pour les AID. Mais vu le nombre de classes et de professeurs concernés (tous pouvant être amenés à encadrer l'A.P.), la formalisation de cette collaboration doit avoir lieu en amont et de façon systématique.

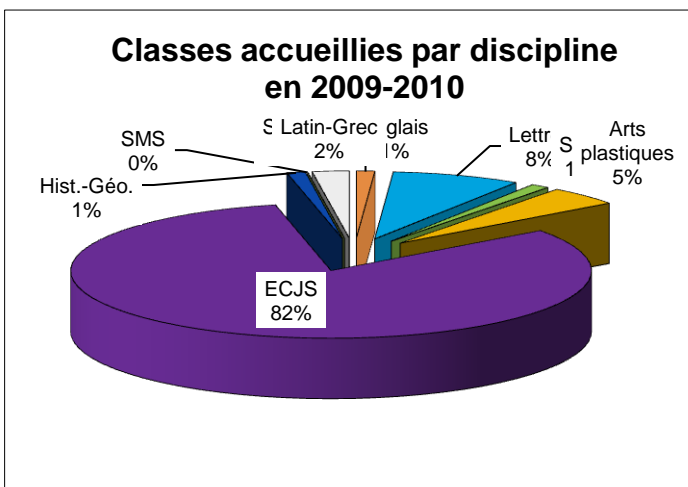
4.3.2 Classes accueillies par disciplines



Les TPE en première, faisant directement l'objet d'une évaluation sommative pour le baccalauréat, rendent impératifs les apprentissages documentaires dès la seconde : un travail collaboratif important (voir schémas) s'était mis en place suite à l'inscription au Projet d'Établissement de la mise en place de « TPE en seconde » sur le créneau ECJS. La réforme du lycée ne permet plus cette organisation : on observe une baisse du nombre de classes accueillies



pour un travail documentaire en classe (graphique page précédente). Le schéma de la répartition par disciplines ci-contre met en évidence une chute de l'ECJS (de 82% à 16% l'année dernière, et la disparition en 2011-2012) remplacé par l'AP et Littérature et société. Si au niveau quantitatif cela peut sembler satisfaisant, ce n'est pas forcément le cas au niveau qualitatif. Pour retrouver une pertinence pédagogique et éviter des séances redondantes pour les élèves, une réflexion sur le contenu, notamment de l'AP, est indispensable si on veut que les élèves quittant le lycée aient une vraie culture info-documentaire.



PROJET

1 Objectifs

Au vu de ce bilan, Il va falloir d'urgence rebâtir une cohérence pédagogique autour de la place de la recherche documentaire au lycée avec tous les professeurs, puisqu'ils sont tous susceptibles d'assurer l'AP. Il faudrait proposer aux élèves des parcours variés afin d'éviter les redondances et penser plutôt en terme de progression.

L'élaboration du nouveau projet d'établissement devrait intégrer une réflexion à l'échelle de l'établissement sur la formation des élèves à la maîtrise de l'information-documentation dans le cadre de la Réforme du Lycée.

❶ L'Axe 1 de notre projet d'Établissement 2008-2012 repose sur l'objectif général de Favoriser la réussite scolaire de tous les élèves et faire évoluer les pratiques pédagogiques, objectif figurant aussi en priorité dans le projet académique qui est de garantir un parcours de réussite à tous les élèves.

- en tant que professeur, nous mettons la priorité sur la formation des élèves : il s'agit de faciliter au maximum le travail de collaboration avec les professeurs de discipline, sachant que l'autonomie des élèves en matière de recherche et de traitement de l'information se construit au jour le jour et n'est pas acquise une fois pour toute.

- inextricablement liée à cette première priorité, il s'agit aussi de maintenir et développer l'outil CDI afin qu'il corresponde aux besoins pédagogiques des collègues et à celui des élèves dans leur démarche de recherche, sans oublier le travail autonome. C'est le but d'une politique d'acquisition que nous orienterons en fonction des résultats que nous avons mis en évidence dans notre bilan .

❷ Aider à l'orientation des élèves : 2^e axe du Projet d'Établissement

Le CDI est un lieu ressource pour l'accès à la documentation de l'ONISEP et celle du CIDJ¹³. L'offre là aussi est de plus en plus numérique (nous sommes abonnés aux fiches du CIDJ en ligne et version papier).

¹³ Centre d'Information et de Documentation Jeunesse, offrant une documentation rigoureusement mise à jour sur les métiers, les études et les filières de formation.

3 Favoriser l'accès de tous aux arts et à la culture artistique, littéraire et scientifique (Axe 3 du Projet d'Établissement)

Cet axe du projet d'établissement, a donné lieu à de nombreux projets. Les documentalistes, comme les autres professeurs, ont pour mission de transmettre les références culturelles et de favoriser leur appropriation par les élèves. Nous sommes partie prenante avec les collègues, des différentes actions, notamment celles autour de la lecture et de la Galerie...

Cette année, nous avons le projet de nous intégrer à l'équipe de professeurs engagés dans la venue d'écrivains au lycée, ce qui nous permettra de rendre plus lisible notre action dans ce domaine.

2 Moyens

2.1 Moyens matériels :

Le budget du CDI est stable depuis 2001 : cela convient pour l'acquisition des ressources traditionnelles. Les coûts très importants des ressources numériques impliquent évidemment un recours à d'autres financements à l'échelle du lycée.

Nous avons commencé l'année 2011-2012 avec un équipement informatique renouvelé.

Néanmoins, nous avons une offre de poste élèves constante(15), ce qui ne répond pas aux besoins grandissants des élèves vu l'évolution des pratiques pédagogiques des professeurs, exigée par leur hiérarchie. Un projet d'extension du nombre de postes élèves (qui passerait alors de 15 à 21) a été déposé en mai 2011 ; cela viendra en complément des salles informatiques trop peu nombreuses pour satisfaire les demandes liées aux nouveaux enseignements. A ce jour, nous n'avons pas de nouvelles concernant cette demande.

2.2 Moyens humains :

Nous bénéficions, depuis l'année scolaire 2005-2006, d'une solution de fonctionnement satisfaisante grâce à l'affectation à temps partiel d'un assistant d'éducation. Cela nous permet d'assumer dans de bonnes conditions l'accueil pédagogique des classes, tout en assurant les indispensables tâches de gestion qui permettent à l'outil CDI de satisfaire au mieux les besoins de tous, élèves comme professeurs.